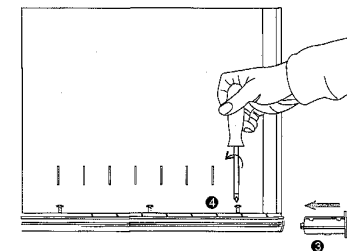
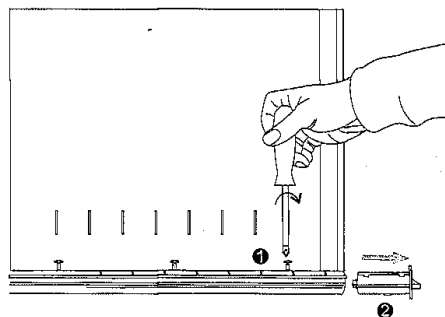
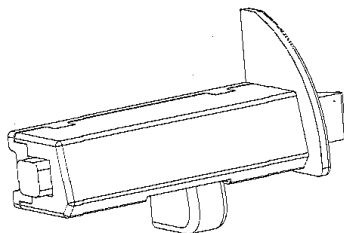


INSTRUCTION DE REGLAGE POUR LE VERROUILLAGE AUTOMATIQUE



Bloc verrouillage

Pour déverrouiller, pousser le bouton horizontalement

1 -Utiliser un tournevis pour desserrer les vis.

Note: en positionnant le tiroir comme ci-dessus, il suffit de desserrer les vis, pour retirer le bloc verrouillage

Insérer le nouveau bloc verrouillage , dans le bon sens, puis serrer les vis.

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE DE SÉCURITÉ:

- Utiliser un équipement de sécurité approprié lors de l'utilisation d'outils électriques et manuels. Ne pas le faire peut causer des blessures ou des dommages matériels.
- Utiliser la main-d'œuvre adéquate lors de l'assemblage et de déplacer l'appareil. Ne pas le faire peut causer des blessures ou des dommages matériels.
- Ne pas se tenir sur ce produit : risque de chutes, de blessures.
- Ne pas installer ce produit sur tout objet en mouvement (camion, ...) : risques de blessures ou de dommages matériels.
- Sécuriser de manière appropriée ce produit avant de le déplacer avec un chariot élévateur.
- NE PAS tracter avec des équipements de puissance, le produit peut basculer : risque de blessures ou de dommages matériels.
- Ne modifier ce produit en aucune manière : risque de détérioration sur le produit ou des blessures.

La garantie ne peut être accordée suite à une utilisation anormale, une manœuvre erronée, une modification électrique, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien, l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine, des interventions effectuées par du personnel non agréé, l'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur : le non-respect des consignes précitées exclut votre machine de notre garantie.

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables. Nous vous rappelons que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.